
Projets Pilotes pour une Métropole Nature

LA VÉGÉTALE

20 KM DE VOIE VERTE ENTRE CRÉTEIL ET LA BRIE

RESTITUTION DE L'ATELIER-VISITE DU 16 MARS 2023

Août 2023

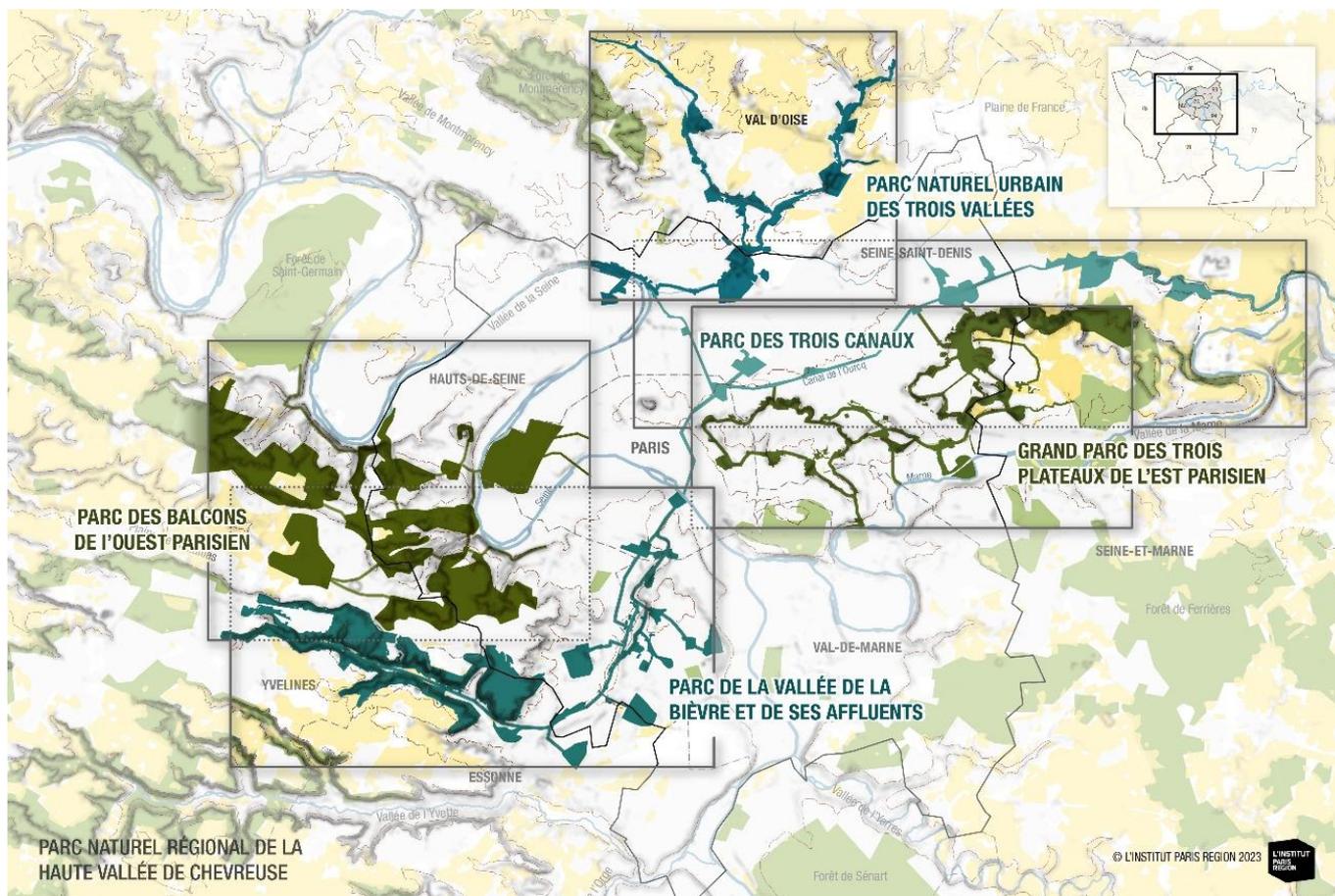


Directeur général : Nicolas Bauquet
Département DUAT : Cécile Diguët, directrice de département

Note rédigée par :
Maëlle Durante, architecte-urbaniste
Paul Lecroart, urbaniste senior, direction de projet
Maximilian Gawlik, paysagiste-urbaniste

N° d'ordonnancement : 1.21.011
Photo de couverture : Gilles Duquesnoy, chef de projet Végétale, Île-de-France Nature
Crédit © Paul Lecroart L'Institut Paris Region

L'INSTITUT PARIS REGION
15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr



Carte de situation des cinq Projets pilotes pour une Métropole nature
 Accessible sur www.institutparisregion.fr © L'INSTITUT PARIS REGION

LA DÉMARCHE « PROJETS PILOTES »

L'Institut Paris Region a lancé en 2021 une démarche exploratoire intitulée « Projets pilotes pour une métropole nature » avec l'appui de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de l'Agence des espaces verts (devenue Île-de-France Nature en 2022). Son but est de proposer aux acteurs le socle de projets de trames vertes et bleues à l'échelle de grands territoires. L'Institut suggère l'idée de cinq grands projets de mise en valeur de continuités paysagères, écologiques et de mobilités actives s'appuyant sur les grandes composantes de la géographie.

Parmi ceux-ci, deux projets ont fait l'objet d'études exploratoires qui suscitent à ce stade un intérêt certain de la part des acteurs concernés :

- Le *Parc naturel urbain des Trois Vallées de la Plaine de France* a vocation à assurer la mise en valeur des vallées du Croult, du Petit-Rosne et de la Vieille-Mer depuis leurs sources dans le Val-d'Oise, jusqu'à leur confluence avec la Seine en Seine-Saint-Denis. Dans ce territoire marqué par la présence de deux aéroports, cumulant les vulnérabilités sociales et environnementales, la restauration de ces trois vallées pourrait créer un parc écologique de près de 1200 hectares au bénéfice des quelques 500 000 habitants du territoire ;
- Le *Grand Parc des Trois Plateaux de l'Est Parisien* relie le projet de Parc des Hauteurs autour du plateau de Romainville, aux plateaux d'Avron et de l'Aulnoye, entre Paris, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne. Le réaménagement d'anciennes carrières et la remobilisation des emprises d'un projet abandonné d'autoroute offrent l'opportunité d'un grand projet de nature de plus de 1400 ha entre la Marne et canal de l'Ourcq au bénéfice d'un vaste territoire carencé en espaces verts de plus d'un million d'habitants.

Trois autres projets potentiels de parcs naturels urbains ont également été identifiés :

- Le *Parc des Balcons de l'Ouest Parisien* relie et met en valeur le patrimoine forestier, naturel et historique des Yvelines et des Hauts-de-Seine, des coteaux de Marly à la terrasse de Meudon dont certaines continuités ont déjà été établies par les deux départements ;
- Le *Parc de la Vallée de la Bièvre et de ses affluents* s'appuie sur la réouverture de la rivière portée par le département comme acte fondateur d'une mise en valeur d'ensemble depuis le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse jusqu'au jardin des Plantes à Paris.
- Le *Parc des Trois Canaux* (Ourcq, Saint-Denis, Saint-Martin) est le fil bleu de la requalification écologique, paysagère et culturelle d'un corridor métropolitain en mutation depuis l'île de loisirs de Jablines jusqu'à sa double confluence avec la Seine à Paris et Saint-Denis.

LA VÉGÉTALE, UN PROJET-RÉFÉRENCE

Afin d'alimenter cette démarche sur les volets stratégiques, techniques et opérationnels, l'Institut a organisé un premier atelier-visit d'une voie verte de référence aujourd'hui quasiment achevée : la VégéTale, anciennement nommée la Tégéval.

Demandé dès 1988 par le président du Conseil régional en compensation des impacts environnementaux de la construction de la ligne du TGV Sud-Est, étudié par l'Institut Paris Region au début des années 1990, ce projet de coulée verte du TGV Sud-Est est inscrit au Plan vert régional de 1995, puis au Plan vert du Val-de-Marne en 2006. Il est mis en œuvre depuis 2009 par le SMER, un syndicat mixte associant Île-de-France Nature, la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne. Depuis 2011, il associe étroitement les huit communes traversées par le projet : Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes, Villecresnes, Marolles-en-Brie, Santeny, Mandres-les-Roses (Val-de-Marne) et Yerres (Essonne).

Cette continuité verte de 20 km de long formera prochainement une grande liaison verte entre le lac de Créteil et le plateau de Brie (Santeny) reliant les grands parcs du Val-de-Marne avec l'Arc boisé de la Ceinture verte. Elle se poursuit déjà sur 17 km par le Chemin des roses, une voie verte aménagée entre Servon et Yèbles (77) sur une ancienne voie ferrée.

L'exploration de cette continuité verte, cyclable et piétonne par des participants provenant de divers horizons a offert l'occasion d'échanger avec les porteurs de ce projet de longue haleine sur les opportunités de renaturation, la conduite du projet, la gestion des espaces, ainsi que sur les difficultés rencontrées et les solutions concrètes apportées pour y répondre.

La présente note restitue succinctement les échanges de cet atelier. Une documentation technique et des éléments de communication peuvent être téléchargés sur le site lavegetale.fr

ATELIER-VISITE JEUDI 16 MARS 2023

PARTICIPANTS

- DUQUENOY Gilles, Chef de projet Végé-Tale, Île-de-France Nature (ex-AEV)
- LECROART Paul : Chef de projet, L'Institut Paris Region
- BLANCHET Sarah: Développement des territoires, Département de Seine et Marne (77)
- BOVE Stefan: urbaniste, L'Institut Paris Region
- CHAMPALLE Laurène : chargée de communication, L'Institut Paris Region
- CORDIER Thérèse : association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) Champigny 94
- DURANTE Maëlle : architecte-urbaniste, L'Institut Paris Region
- DUVERNAY Céline : association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) Champigny 94
- DORE Marine : L'institut Paris Region
- GAWLIK Maximilian : paysagiste-urbaniste, L'Institut Paris Region
- HARAN Louise : chargée d'étude SDRIFE (planification), L'Institut Paris Region
- JORDAHN Véronique : association association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) Champigny 94
- LARUELLE Nicolas : urbaniste, L'Institut Paris Region
- NAUD Sarah : apprentie, L'Institut Paris Region
- TUTIN Pierre : chargé du développement des territoires, Département de Seine et Marne (77)

EXCUSÉS

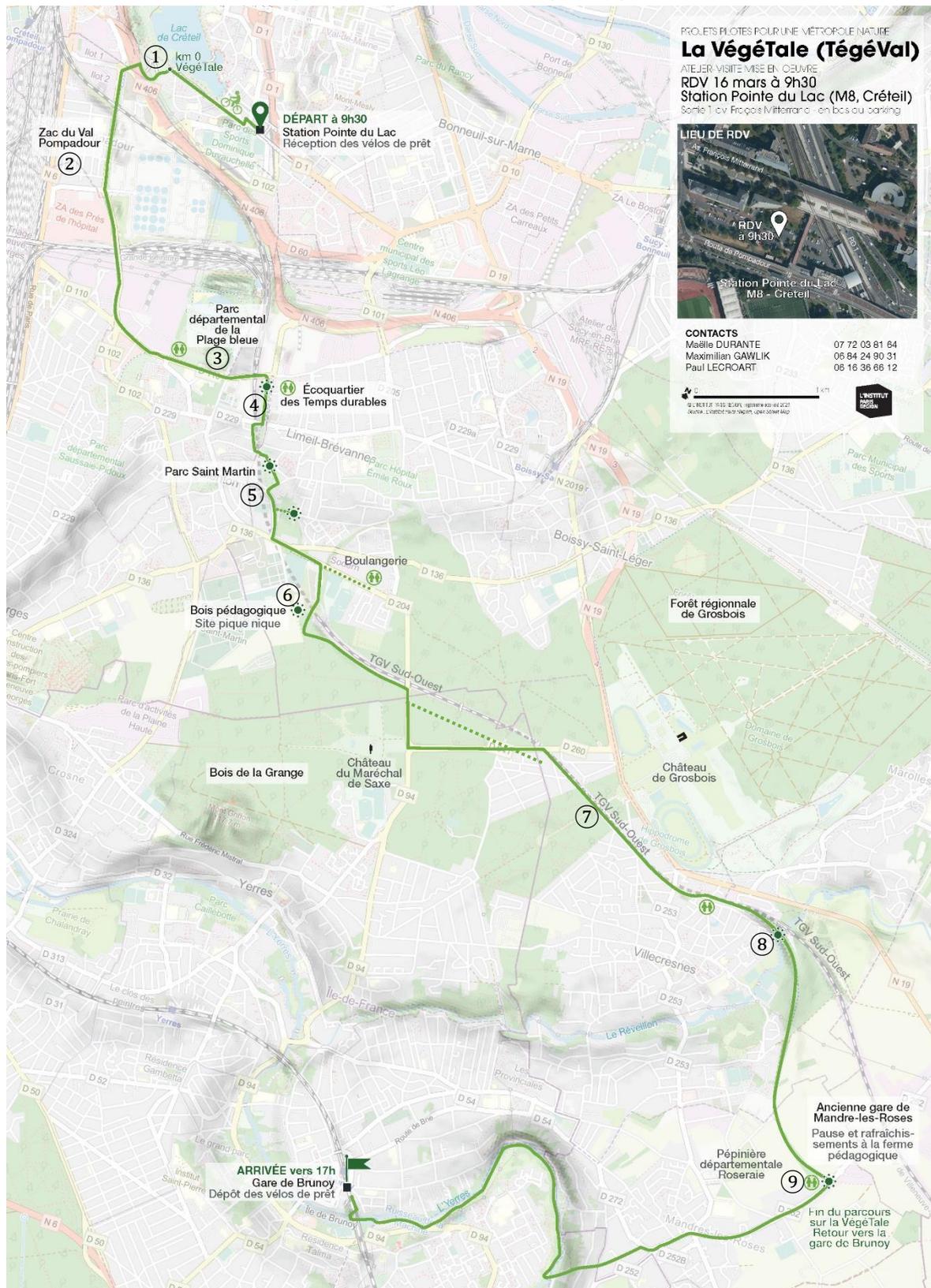
- BAUDRY Louis, Agence TER
- HEYLER Elisabeth : directrice, agence Complémenterre (étude emprises A103)
- KERJOLON Flore : Chargée de Mission Seine-Saint-Denis, Ville de Paris
- POISSON Quentin : Chargé de mission Mobilités, Direction Voirie, déplacements, espaces publics, Ville de Bagnolet
- VAILLANT Quentin : Chef de projet, Coopération métropolitaine, Ville de Paris



Les participants à l'atelier-visite à la ferme pédagogique de la gare de Mandres-les-Roses

LE PARCOURS

Les numéros cerclés ① correspondent aux différentes étapes du parcours.



Île-de-France Nature, ceinture verte et VégéTale

En préalable à la visite, Gilles Duquenoy et Paul Lecroart rappellent le contexte et le cadre de la réalisation de la VégéTale au sein de la Ceinture verte et de l'action de l'ex-AEV.

L'Agence des espaces verts (AEV) est fondée en 1976. C'est un établissement public à caractère administratif créé dans le cadre de la loi sur la protection de la nature pour mettre en œuvre la politique régionale des espaces verts. Son rôle est la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces naturels et agricoles régionaux.

L'AEV est l'acteur principal de la ceinture verte d'Île-de-France, lieu de la mise en œuvre des politiques régionales en matière d'espaces verts. Entre 1982 et 1999 la consommation des espaces naturels y est très forte mais c'est aujourd'hui devenu un périmètre de limitation de l'étalement urbain, dans lequel les espaces doivent être préservés et les continuités restaurées.

En 2022, l'AEV devient Île-de-France Nature pour être l'outil de la mise en œuvre du Plan régionale d'adaptation au changement climatique (PRACC) avec des missions étendues notamment vers l'identification et la mise en œuvre des grandes continuités naturelles dans le milieu urbain.

Cette identification et mise en œuvre des grandes continuités avait déjà été amorcé avec la VégéTale, ancienne Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV puis Tégéval et récemment renommée VégéTale. Elle tisse 20 km de lien entre ville, parcs, forêts et campagne, depuis Créteil dans le Val-de-Marne, jusqu'au Chemin des Roses en Seine-et-Marne. Elle relie huit communes autour de trois thématiques : mobilités douces et accès à la nature ; préservation des milieux, renaturation et biodiversité ; insertion paysagère, urbaine et sociale.

Cette coulée verte imaginée dans les années 1990 en compensation à la création de la ligne de train à grande vitesse Sud est mise en œuvre depuis 2009 par un Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation (SMER) qui associe la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts (Île-de-France Nature) et le Département du Val-de-Marne (94). Le conseil syndical se compose de 2 élus d'Île-de-France Nature, 4 élus du Conseil régional et 4 élus du Conseil départemental.

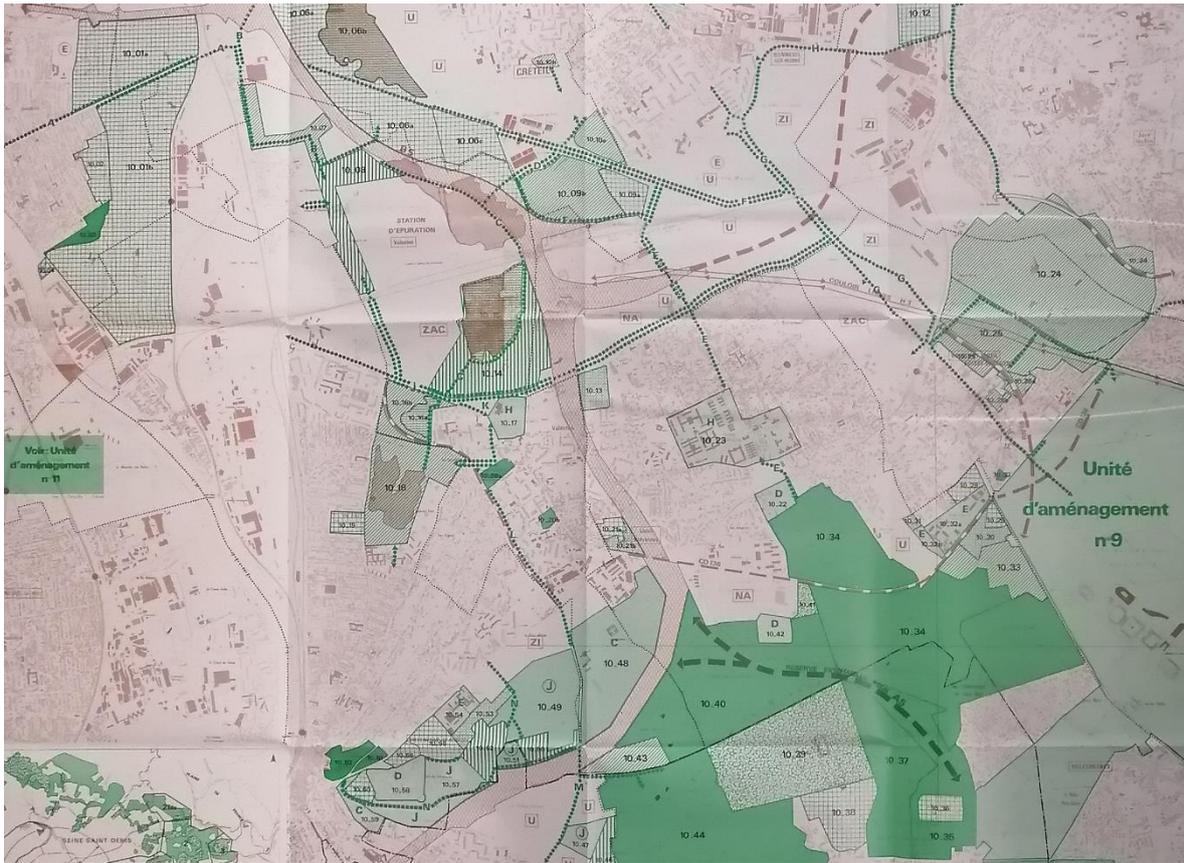
Le SMER a la charge de la conception (études de programmation 2010) et la réalisation de la coulée verte. Île-de-France Nature achète le foncier et est gestionnaire des sites. Les communes ont la charge de la gestion des espaces (ramassage des déchets, police des usages, etc.). La réalisation du projet assurée par les équipes d'Île-de-France Nature sous maîtrise d'ouvrage du SMER a permis de simplifier la mise en œuvre d'un projet à l'échelle intercommunal.

Les décisions transversales aux différents territoires sont prises lors d'ateliers rassemblant les multiples acteurs. Ensuite pour chaque portion du projet ce sont les acteurs locaux qui sont amenés à participer avec Île-de-France Nature.

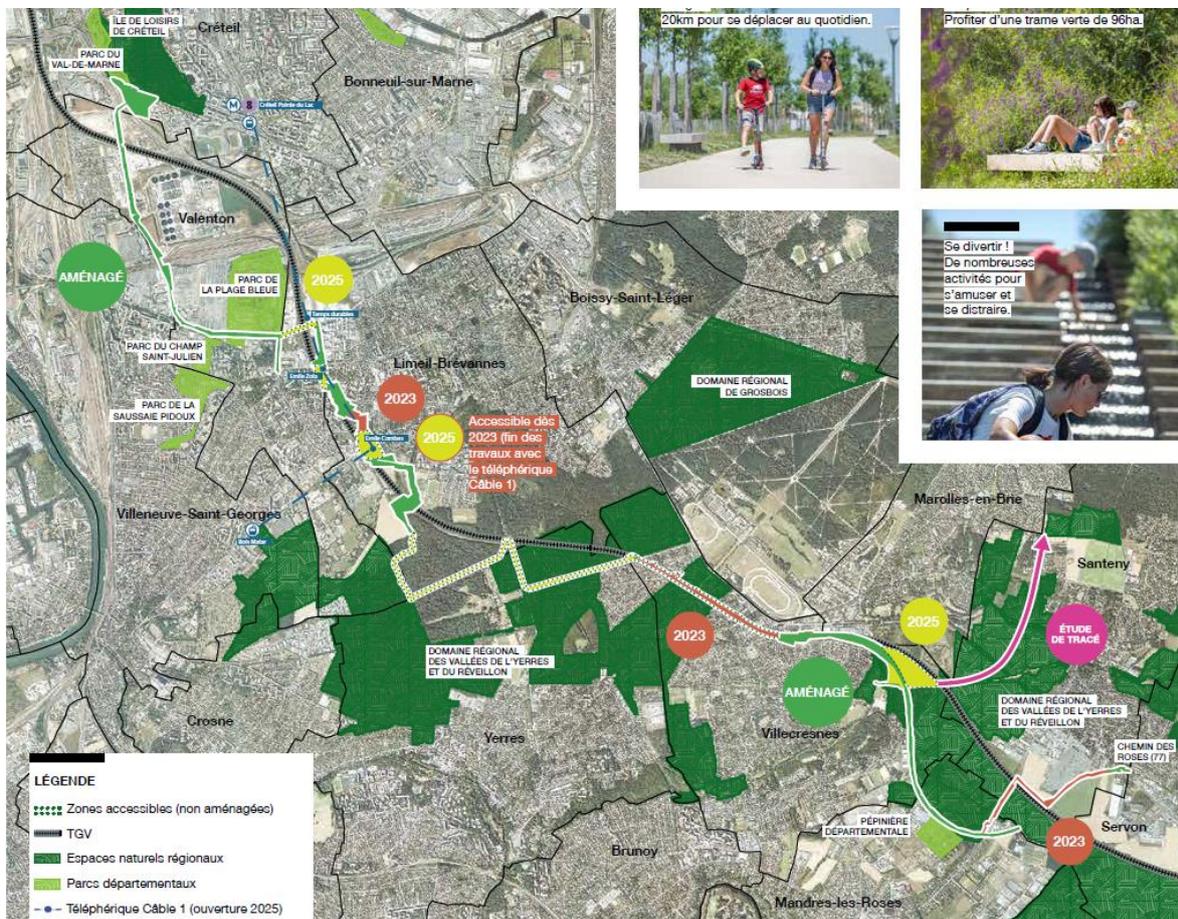
Aujourd'hui le projet arrive à sa fin et la question de sa prolongation vers Vincennes au Nord, en Seine et Marne au Sud-Est et vers la Bièvre à l'Ouest se pose.



Paul Lecroart et Gilles Duquenoy présentant la ceinture verte d'Île-de-France (Créteil) ©L'INSTITUT PARIS REGION



Extrait du Plan Vert de mars 1983, le principe d'une coulée verte venant désenclaver le Lac de Créteil est déjà inscrit, là où sera réalisée la Passerelle ©L'INSTITUT PARIS REGION



Extrait du dépliant de présentation de la Végétale présentant le phasage de mise en service du projet ©Île-de-France Nature

① Km 0 : Lac de Créteil et passerelle de la VégéTale :

Le kilomètre zéro de la VégéTale se trouve le long du lac de Créteil. Celui-ci est installé sur d'anciens sites de carrière de gypse et de graviers. L'exploitation du site a causé des remontés des nappes phréatiques qui ont mis le site en eau. L'eau a été conservée pour l'aménagement en île de loisir de 30 ha, avec une série de programmes culturels, sociaux et pédagogiques qui s'articulent autour du plan d'eau.

La préservation de la biodiversité du site est surveillée. L'atelier-visitte a notamment permis de rencontrer des membres de l'association iNaturalist qui surveillent les espèces présentes pour établir un état de leur évolution.

Le Sud du parc est coupé par l'ancienne route de la Pompadour qui trace une droite jusqu'à la station de métro Créteil-Pointe du Lac. Cette ancienne route a été fermée à l'arrivée de la N406, interrompant les traversées piétonnes depuis l'Ouest vers l'île de loisirs. Une allée piétonne conçue en surlargeur de la voie routière a été close lors de l'aménagement des espaces verts.

C'est la passerelle de la VégéTale, réalisée par l'architecte-ingénieur Marc Mimram, qui assure aujourd'hui la connexion piétonne entre l'île de loisirs et le sud-ouest du territoire. Cette passerelle longue de 240m est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux vélos.



Vue du Lac de Créteil depuis la passerelle de la VégéTale ©L'INSTITUT PARIS REGION

Paroles d'acteur

Les participants de Mieux se Déplacer à Bicyclette Champigny ont demandé si un protocole de mesure de la fréquentation de la coulée verte serait mise en place. C'est prévu dans la suite du projet. Cette mesure pourra être faite qualitativement à l'aide de questionnaires et quantitativement par comptage.

L'association a rappelé qu'ils étaient mobilisables pour ce genre d'action.

② Zac Val-Pompadour, SIAAP et STVA :

Après la N406. La Végétale longe la zone d'aménagement concerté du Val Pompadour à Valenton. Sur ce secteur, la continuité de trajet a été assurée, mais les aménagements ne sont pas terminés.

La coulée verte longe des talus de remblais. Des problématiques de stabilité accompagnent ces remblais issus des différentes opérations d'aménagement des alentours (ZAC Pointe du Lac, ZAC du Val Pompadour, etc.). La végétalisation accompagnant ces emprises varie de la prairie au boisement.

Ce tronçon en bordure de la ZAC du Val Pompadour est entièrement financé et réalisé par Île-de-France Nature mais servira aux habitants de la ZAC au sein de laquelle très peu d'espaces verts ont été prévus.

Au niveau du SIAAP, le talus plus important (butte de confinement de déchets) amène des aménagements différents. Une passerelle métallique à flanc de pente assurera la continuité de cheminement en retrait des emprises industrielles qui la jouxtent.

À terme l'objectif est qu'une végétation spontanée se développe sur les talus avec une intervention humaine minimale.



Plan de la coulée verte le long de la ZAC Val-Pompadour
© Île-de-France Nature Fiches détaillées des travaux



Coupes de principes d'aménagement de la coulée verte sur les talus le long du SIAAP et STVA.
© Île-de-France Nature Fiches détaillées des travaux



Tronçon de la coulée verte le long de la ZAC Val Pompadour (Valenton) © L'Institut Paris Region

③ Parc départemental de la Plage bleue (Valenton) :

Ce parc de 40 ha est aménagé sur d'anciennes sablières, son plan d'eau est interdit à la baignade à cause des risques de courants causés par l'instabilité des fonds sablonneux. C'est un parc isolé de son contexte par des buttes de remblais. Il a été aménagé pour une fréquentation de soirée et fin de semaine. Ses accès ont été conçus pour la voiture avec un grand parking.

La coulée verte s'inscrit dans le mail qui accompagne l'entrée du parc et reprend son vocabulaire. Une piste cyclable préexistante a été intégrée à l'aménagement et exceptionnellement sur cette portion les cheminements piétons et cyclables se séparent. Le cheminement piéton est aménagé en reprenant le stabilisé qui marque l'identité de la coulée verte alors que la piste cyclable existante est en enrobé.



Affichage pédagogique devant le Parc départemental de la Plage Bleue ©L'INSTITUT PARIS REGION



Section de la VégéTale longeant l'av. Salvador Allende et menant au Parc départemental de la Plage Bleue (Valenton) ©L'INSTITUT PARIS REGION

Paroles d'acteur

« Le Val-de-Marne, comme les autres départements de première couronne est un héritage de l'ancien département de la Seine qui avait la compétence espaces verts. Ce qui explique leur proactivité sur les notions de continuités vertes et paysagères. »

Paul Lecroart – L'INSTITUT PARIS REGION



Entrée du Parc départemental de la Plage Bleue et tronçons de la Végétale le long du parc (Valenton). Le revêtement est ici exceptionnellement en bitume
©L'INSTITUT PARIS REGION

④ Écoquartier des Temps durables (Limeil-Brévannes) :

La coulée verte rejoint le tracé de la LGV au niveau du passage de la rue Paul Valéry. Sur ce premier tronçon face à l'écoquartier des Temps durables, la coulée verte est en parallèle des voies ferrées à ciel ouvert.

Au Nord de la départementale une future gare de téléphérique est en chantier. La ligne rejoindra Créteil – Pointe du Lac et Bois Matar à Villeneuve Saint Georges. Les vélos seront autorisés à bord créant ainsi une intermodalité avec la Végétale.

Sur ce tronçon la promenade est accompagnée d'un décaissement : une partie du revêtement imperméable du sol est retirée et un apport en terre est fait.

La Végétale longe ensuite la rue St John Perse et l'écoquartier des temps durables de Limeil-Brévannes. À ce niveau les emprises de la coulée verte s'élargissent (environ 100m). Au Nord des aménagements mettent en valeur les vues en balcon sur l'écoquartier dense qui profite des espaces aménagés en parallèle de la voie verte. Les cheminements se connectent avec la trame piétonne du quartier des Temps durables

Au Sud, un secteur de boisements expérimental est fermé au public.

Ce secteur fait transition entre la section urbaine et la section plus rural de la Végétale. Il correspond également au passage de la plaine au coteau.



Emprises de la Végétale en balcon du quartier des Temps durables. © L'INSTITUT PARIS REGION

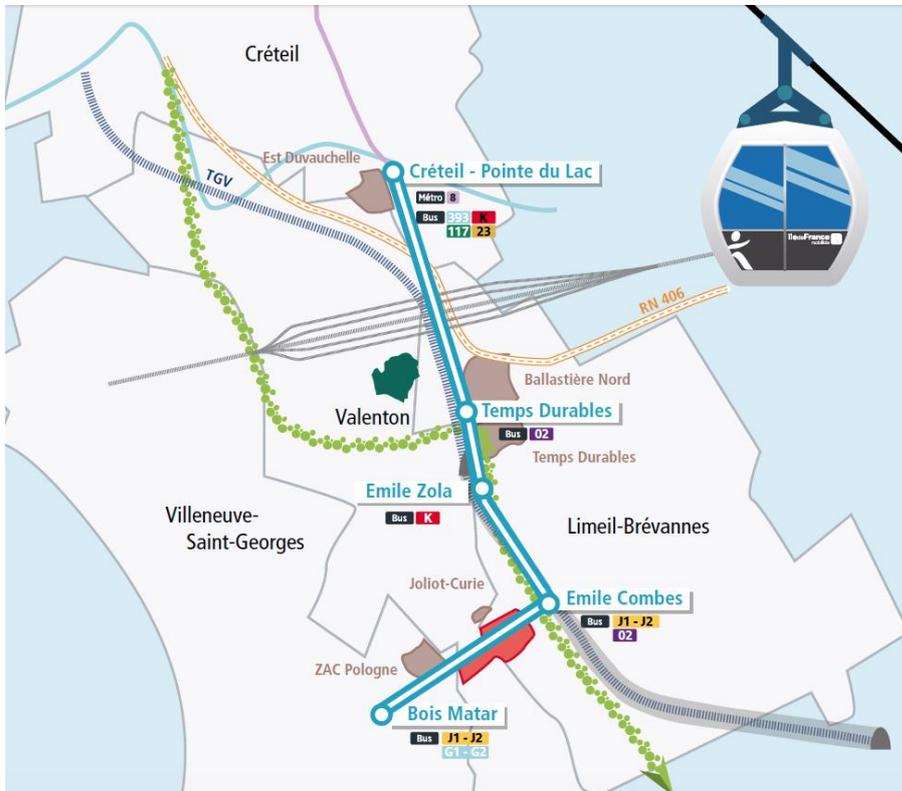
Paroles d'acteur

Les aménagements en partie urbaine représentent une très grosse part du budget total de l'opération : on compte en moyenne 150€ du mètre carré en secteur urbain contre 10-15€ dans le rural.

Cet écart est dû à l'importance des dépollutions, terrassements et renaturations à opérer dans le secteur urbanisé.
Gilles Duquenoy – Île-de-France Nature



Traversée (provisoire) du Bois de la Grange (Yerres) ©L'INSTITUT PARIS REGION



Carte du futur « Téléval », téléphérique reliant Créteil au plateau de Villeneuve—Saint-Georges. © Val-de-Marne

⑤ Parc Saint Martin (Limeil-Brévannes) :

Au niveau de la rue Gabriel Péri La LGV passe en sous-terrain sous de larges emprises en friche. Ces terrains réservés pour un projet autoroutier abandonné offrent l'opportunité à Île-de-France Nature d'aménager des espaces verts publics offrant de belles vues sur la vallée en parallèle de la coulée verte.

Un chantier d'aménagement d'Île-de-France Nature est en cours entre les rues Pasteur et Émile Zola, le futur parc devra rattraper les différents niveaux topographiques pour assurer la continuité de parcours pour tous.

Le site accueillera une station du téléphérique et sera accompagné par le parvis en prolongement de ses espaces avec lequel il faudra aménager une transition.

Le foncier appartenait majoritairement à l'État qui a cédé des emprises à L'AEV.



Vue sur le Parc Saint Martin © L'INSTITUT PARIS REGION



Les participants en haut du Parc Saint Martin qui offre des vues lointaines sur la plaine © L'INSTITUT PARIS REGION

Paroles d'acteur

En partie urbaine les revêtements des pistes cyclables sont en béton micro-désactivé pour résister à une fréquence de passage élevée et s'adapter à un contexte citadin. À partir de l'Arc boisé, dans le secteur plus rural c'est un stabilisé qui est mis en œuvre avec un soin particulier sur le liant pour lui donner de la résistance.

Gilles Duquenoy rappelle par ailleurs qu'un stabilisé n'est jamais réellement perméable.



La VégéTale en lisière du Bois de Granville (Limeil-Brévannes) ©L'INSTITUT PARIS REGION

⑥ Bois pédagogique (Limeil-Brévannes) :

La coulée verte rejoint ensuite le Bois de Grainville appartenant au massif forestier de l'Arc Boisé. Il, forme une frontière entre le tronçon très densément urbanisée et le tronçon traversant des paysages plus ouverts de la VégéTale.

À partir de là, la priorité est donnée à la préservation des espaces. Ainsi, un bois pédagogique a été aménagé en bordure des espaces agricoles. L'objectif est de laisser un boisement et sa lisière se reconstituer naturellement dans le prolongement de l'arc boisé. Dans le cadre d'exploitations agricoles, les strates arbustives basses des lisières forestières sont très souvent supprimées alors qu'elles abritent de nombreuses espèces.

Une mare pédagogique a aussi été aménagée dans ce périmètre.

Le site est légèrement aménagé avec quelques bancs et surtout une série de panneaux pédagogiques pour décrire les espèces présentes. Un suivi écologique a été mis en

place et un bureau d'étude externe réalise des inventaires. Le site est entretenu à travers des interventions minimales (débroussaillage sélectif pour limiter les espèces envahissantes et valoriser les espèces cibles). Gilles Duquenoy a qualifié le repeuplement d'assez rapide.

Par la suite, la VégéTale traverse le Bois de Granville et le Bois de la Grange en suivant le tracé des cheminements préexistants et en aménageant la continuité de la voie mixte piétonne, cyclable en stabilisé. Le Bois de la Grange est contourné car il représente une espace écologique important qu'il ne faut pas perturber.

Dans le Bois, la piste mesure 2,5m de large c'est la section minimale décidée sur l'ensemble de la VégéTale. Si l'évolution des regards sur les mobilités douces, fait paraître cette section relativement contrainte en largeur, c'était néanmoins une largeur importante à l'époque de la conception de la VégéTale.

⑦ Tranchée Couverte (Villecresnes) :

À sa sortie du massif forestier, entre le Domaine de Grosbois et le Bois des Camadules, la ligne de TGV est en tranchée couverte, et la VégéTale prend place sur la couverture.

La coulée verte traverse les tissus de pavillonnaires cherchant à retisser un espace piéton sur la rupture urbaine formée par le TGV.

L'ouvrage ferré en sous-sol limite la plantation d'arbres et la topographie vallonnée complexifie l'accessibilité bien que des cheminements PMR aient été aménagés. Ses qualités écologiques sont faibles.

Cependant les prairies conviennent pour l'aménagement de parcours sportif ou d'aires de repos.



L'allée Royale, dans l'axe du château de Grosbois
©L'INSTITUT PARIS REGION



Coulée verte en tranchée (Yerres) présentée par Gilles Duquesnoy aux participants ©L'INSTITUT PARIS REGION

⑧ Bois de Robinier et vallée du Réveillon (Villecresnes) :

La VégéTale s'écarte ensuite du tracé de la ligne TGV Sud Est pour suivre les anciennes lignes de chemin de fer Paris-Bastille qui assureraient l'acheminement des productions de roses de Mandres-les-Roses.

Dans le bois de Robinier, la coulée verte rejoint la vallée du Réveillon le long de laquelle il est également possible de cheminer jusqu'à l'Yerres puis la Seine.

Un itinéraire supplémentaire le long du Réveillon vers Santeny est à l'étude.



⑨ Ferme pédagogique de Mandres-les-Roses :



Les participants à la ferme pédagogique traditionnelle de la gare de Mandres les Roses
Photos © L'INSTITUT PARIS REGION

La Ferme de Mandres les Roses est une étape importante de la coulée verte. Aménagée dans l'ancienne gare de Mandres-les-Roses. Elle est un lieu de pédagogie et d'animation et de destination.

Elle est occupée par un exploitant avec un bail locatif de 1€/an. Il a en sa gestion 30 ha pour mener une activité mixte (culture, maraîchage, élevage, petite restauration, etc.). Il nous accueille à l'issue de la visite avec des sirops et pancakes issus des productions de la ferme.

La fin de la balade et la traversée de la N19 sont encore en travaux pour rejoindre le chemin des roses, une coulée verte de 17 km entre Servon et Yèbles aménagée par le Département de Seine et Marne.



Signalétique actuelle



Balisage de l'itinéraire et des distances (Villerecesnes)



Borne informative (Limeil-Brévannes)



Balisage VégéTale et distances (Villerecesnes)



Affichage pédagogique (Valenton)

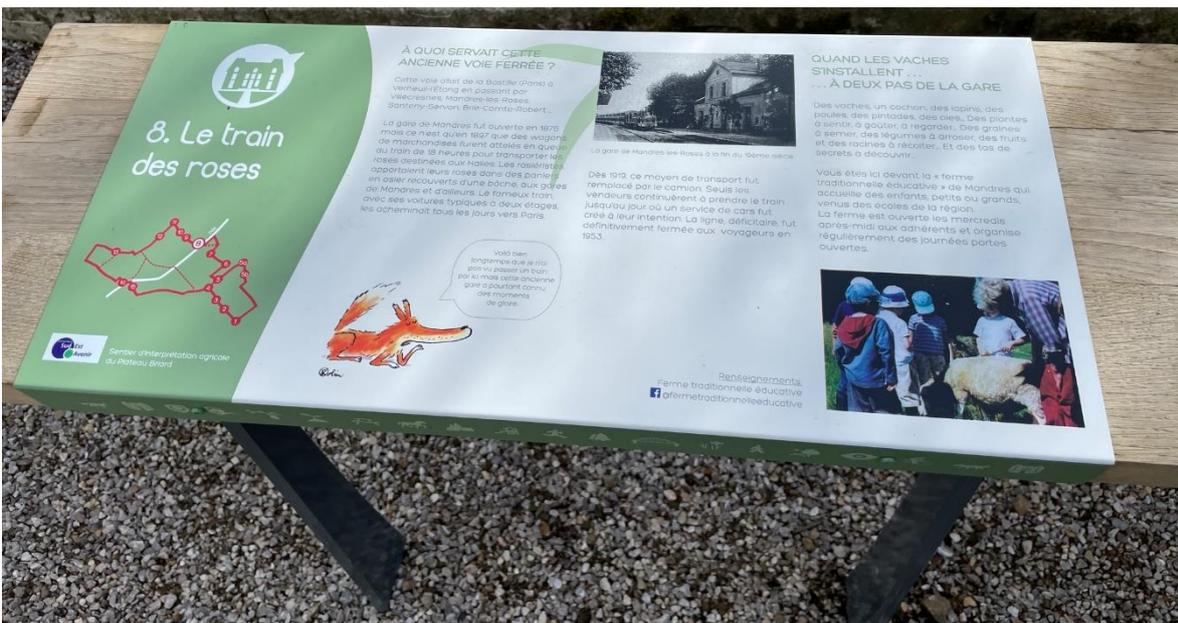


Table pédagogique (Mandres-les-Roses)